

✓ **Vous venez à l'hôpital Jacques Monod pour une consultation ou une visite :**

Le stationnement s'effectue sur les parkings visiteurs :

- ➔ Parking extérieur **A** - Gratuit 2 heures
308 places dont 7 réservées aux PMR
- ➔ Parking souterrain **B** - Gratuit 2 heures
359 places dont 16 réservées aux PMR

Un point d'accueil PMR est aménagé devant le point des hôtesses d'accueil.

✓ **Des fauteuils roulants sont mis à votre disposition sur plusieurs points de l'hôpital (caution 1€) :**

- au dépose minute (3 fauteuils)
- dans le parking souterrain du niveau -1 (5 fauteuils)
- à l'entrée des urgences maternité (2 fauteuils)
- à l'entrée du hall nord (3 fauteuils)

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER...

- ➔ Garez votre véhicule dans les emplacements réservés.
Ne stationnez pas sur les zones de passage des bus, sur les zones réservées aux taxis, ... (coût du PV : 35 € à 135 €)
- ➔ Le stationnement sur le dépose-minute est réglementé :
au-delà de 5 minutes, il peut être procédé à l'enlèvement du véhicule.
- ➔ Après avoir déposé la personne, allez garer votre véhicule dans un parking visiteurs.



VOUS ÊTES UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



Où stationner ?

**Où vous procurer des
fauteuils roulants ?**

SUR L'HOPITAL JACQUES MONOD



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Où stationner à l'hôpital ?

Où trouver un fauteuil roulant ?

Places de parkings réservées aux personnes à mobilité réduite (patients et visiteurs)

- A** Parking visiteurs souterrain (21 places)
accès piétons direct aux urgences et au parvis
- B** Parking visiteurs extérieur (7 places)

A Entrée parking souterrain
359 places dont 16 réservées PMR



P B Parking Visiteurs extérieur
308 places dont 7 réservées PMR

4 Urgences maternité - gynécologie (2 fauteuils)

3 Sortie parking -1 (5 fauteuils)

2 Parvis entrée hall nord (3 fauteuils)

1 Dépose minute (5 fauteuils)

Mise à disposition de fauteuils roulants et présence d'un ascenseur